

Raison d'être du collectif de travail FECODD – Territoire

Collectif de travail : Dominique Francon, Jean-Pascal Derumier, Frédérique Pépin et Céline Montero.

Constats

Les politiques de DD œuvrent souvent en silo sur les territoires. Des études ont montré que les individus/citoyens n'ont pas toujours une vision d'ensemble, ce qui freine les changements de comportements en faveur de la transition écologique et sociale (p20 THEMA avril 2008 commissariat général au DD).

Comment FECODD peut-il proposer une méthode, un process pour mettre en synergie ces différentes actions ? Comment rendre plus clair ce qui se fait et donner un cadre d'actions cohérent pour donner envie au citoyen d'adhérer ? Comment faire le lien entre les réseaux ?

Prenons l'exemple des Agendas 21. Ils sont portés par des collectivités dont l'action est déterminée par un certain nombre de compétences (ex. l'agenda 21 ville de Bouc Bel Air). Pour agir sur le transport routier, l'outil est souvent le plan de déplacement. Comment la collectivité peut-elle modifier sa manière d'agir et mobiliser l'ensemble des entreprises qui agissent sur ce levier en s'appuyant sur une dynamique « d'éducation¹ » par une montée en compétences individuelles et collectives ?

De même, si une collectivité souhaite travailler avec une école, l'Inspection Académique doit être associée ou si un enseignant éduque ses élèves au tri sélectif et qu'il n'est pas mis en place par l'établissement ou par la collectivité, cela engendre des freins à l'action et aux changements de comportements.

Comment changer ses modes d'organisation pour sortir d'un fonctionnement en silo et aller vers davantage de transversalité et de systémique ?

Intentions de notre groupe de travail

L'intention globale est de créer un écosystème autour de logiques éducatives de transition. Comment une organisation pense-t-elle en elle-même les principes éducatifs ? et requestionne-t-elle la logique éducative dans sa globalité pour mieux accompagner le changement ? Education en recherche-action² (FECODD), système "d'entrepreneuriat éducatif" ? Quels sont les contenus de ces apprentissages encouragés, favorisés sur le territoire ?

¹ Nous entendons par « éducation » toutes les stratégies d'éducation, de formation et d'accompagnement au changement conduisant les acteurs à modifier leurs pratiques à partir d'une montée en compétences individuelles et collectives (Cf. Les méta compétences de l'EDD et leurs déclinaisons). Cela englobe l'éducation formelle, non formelle et informelle et ce, tout au long de la vie (ODD 17 partenariat /entrepreneuriat collectif au sens de contributeur).

² Recherche-action (ou recherche-intervention, ou encore, recherche-expérimentation) : "les chercheurs agissent conjointement avec les participants dès le début de l'action. Le but est de transformer l'environnement social à travers un processus d'investigation critique" (Oja & Smulyan 1989).

Il s'agit plus particulièrement de :

1. Proposer une méthodologie de facilitation qui amènent les acteurs/parties prenantes d'un territoire à définir une vision prospective claire et partagée de leur transition écologique et sociale pour répondre aux ODD à partir des logiques éducatives et formatives.
2. Proposer une méthodologie d'accompagnement des dynamiques de transformation écosystémiques pour sortir des approches en silo.

⇒ Nous nous inscrivons dans une logique de « territoire apprenant et entreprenant » pour doter les territoires des connaissances et compétences dont il a besoin pour « changer de cap ». Cela se décline au niveau des compétences collectives, individuelles et organisationnelles (Argyris et Schön, 1978 pour la théorie de l'apprentissage organisationnel). Il s'agit aussi de favoriser l'émergence de leaders du changement et de soutenir l'empowerment³ des acteurs du territoire (construction des capacités individuelles et collectives (au sens d'Amartya Sen).

⇒ *Qu'assume-t-on ? D'où partons-nous et où voulons nous atterrir (au sens de Latour⁴) au sein du projet FECODD ?*

Éléments de cadre

- Nous suscitons la confiance et la motivation d'un commanditaire qui peut être une collectivité. On peut par exemple s'appuyer sur un territoire déjà engagé comme Clermont Auvergne Métropole (cf. interview Marion Canalès⁵, ou l'EPCI Mond'Arverne Communauté (cf. passerelle avec ERASME ?).
- Nous nous appuyons sur les structures publiques, privées et associatives du territoire déterminé assumant, de façon plus ou moins formelle, voire consciente, des missions d'éducation/formation susceptibles d'impacter le processus de transition écologique et sociale. Ce qui représente une des spécificités de FECODD.
- Nous intégrons dans les parties prenantes les éléments non humains (les animaux, les plantes, les paysages...) pour considérer les dimensions spirituelles à la recherche d'une quête de sens. Il s'agit de faire conjonction des expériences sensibles et des sciences.
- Nous œuvrons pour une dynamique d'allers et retours de l'organisation aux individus et des individus à l'organisation (boucle systémique).
- Le projet devrait être pensé dès le lancement comme un projet territorial (à partir du concept d'entrepreneuriat ?). Les connaissances et compétences acquises dans les lieux d'apprentissages sont opérationnalisées avec les parties prenantes de ce territoire.

³ L'empowerment renvoie à des principes telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant (Simon 1994).

⁴ « Où atterrir comment s'orienter en politique », Bruno Latour, 2017.

⁵ Marion Canalès : « Comment Clermont Métropole peut-elle impulser un nouveau modèle ? ». L'heure de s'engager dans la résilience a sonné. 2020. Elle est élue à la ville de Clermont-Ferrand et adjointe en charge de l'ESS (et présente au laboratoire CISCA).

Nous développerions ainsi les concepts de territoire apprenant et d'éducation engageante.

- Nous nous appuyons sur une logique fractale⁶. Il s'agit de retrouver la même logique à tous les niveaux : individus, organisations, société. Chacun est concerné d'une manière ou d'une autre par les logiques éducatives.
- Notre approche vise à expérimenter et modéliser un/des process, remobilisable(s) ailleurs.

Eléments de méthode

1. Traduction du mode « opale »⁷ de Laloux, dans notre process adapté au « Territoire ».
2. Formalisation d'un process de Recherche-Action-Intervention.
3. Réalisation d'un benchmark d'initiatives pertinentes déjà menées sur des territoires.
4. Points de vigilance pour le process :
 - être capable de bien expliquer les enjeux et mécanismes systémiques d'une action portée par l'ensemble des acteurs en charge de la formation / éducation sur un territoire,
 - être capable, en tant que de besoin, de mobiliser des ressources externes au territoire (expertise, contenu, outils, ...),
 - mobiliser une base d'outils de formation de formateurs (ou plus globalement des personnes en charge des actions de formation/éducation),
 - être capable de travailler sur une vision partagée (le « phare ») de l'avenir avec des outils qui nous sont propres,
 - être en capacité de coconstruire un diagnostic territorial avec les parties prenantes.
 - être capable d'évaluer les objectifs du projet afin de faire un retour aux commanditaires et participants.
5. Valider le mandat de facilitation et notre légitimité à contribuer auprès d'un Commanditaire.
6. Rassembler un noyau dur : se rencontrer, apprendre à se connaître, se compter, définir le périmètre pertinent (physique et social), partager les envies, les attentes, les besoins et les ressources.
7. Organiser le pilotage en mode facilitation.
8. Coconstruire un état des lieux des besoins, des intentions, « faire territoire ».
9. Elaborer une vision collective partagée. Si une vision collective existe déjà, permettre au groupe de la remodeler (cf. « le phare »).
10. Passer à l'action. Les actions pourraient porter sur le contenu des formations délivrées, la nature des activités pédagogiques demandées, les nouveaux liens possibles entre

⁶ Logique fractale, Benoît Mandelbrot, 1975.

⁷ « Opale », Reinventing Organizations, Frédéric Laloux, 2014.

les structures (dont les coopérations possibles, qui pourraient être renforcées par les formations transversales proposées), ...

Définir, à partir de ces différents possibles et de ce que chaque acteur se sent en mesure de faire, un plan d'action à court, moyen et long terme autour d'objectifs partagés pouvant comporter des actions de formation de formateurs, la construction de nouveaux dispositifs de formation "inter-structures", des initiatives partagées, ...)

11. Modéliser un dispositif en mode Recherche-Action-Intervention pour capitaliser le plus possible sur les apprentissages réalisés chemin faisant.
12. Evaluer la création de valeur apportée par notre action (objectiver et célébrer le chemin).